



# L'Ancêtre

Bulletin  
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316 - 0513

10

4

décembre 1983

## SOMMAIRE

- François-Édouard Gingras (1806-1857) maître-carrossier 107  
par René Bureau
- Vie de François Dumas au Canada 113  
par Silvio Dumas
- Note sur la date d'arrivée de François Dumas en Nouvelle-  
France 125  
par Jean Dumas
- La Fédération des familles-souches québécoises Inc. 128
- Le Généalogiste 129  
par Julienne Aubé-de Varennes
- Service d'entraide 130
- Le Courrier de la bibliothèque 131  
par Jean-Eudes Michaud
- Compte rendu de la réunion mensuelle du 16 novembre 1983 135  
par Carole Vézina-Doré
- Changements d'adresse au 17 novembre 1983 137
- Dons à la Société 137
- L'Ancêtre de novembre 1983 137
- Invitation 138

JOYEUSES FÊTES AUX LECTEURS  
DE L'ANCÊTRE

# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société à but non lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres et des familles, et la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche.

Siège social - 1105, Chemin Sainte-Foy, Québec QC - Téléphone - (418)683-5330

Toute correspondance doit être adressée à: C.P. 2234, Québec QC G1K 7N8

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 1983-1984

Président - D.-Renaud Brochu  
Vice-présidente - Carole V.-Doré  
Secrétaire - Serge Bouchard  
Trésorier - André Dubuc  
Documentation  
généalogique - J.-Eudes Michaud  
Agent  
d'information - J.-André Corriveau  
Directeurs - Jacqueline  
Faucher-Asselin  
- Gordon Morley  
- Philippe Brisson

## GOVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

(Présidence)

René Bureau - 1961-1964  
Benoît Pontbriand - 1964-1966  
Jean-Yves Godreau - 1966-1968  
Gérard Gallienne (\*) - 1968-1969  
G.-Robert Tessier - 1969-1971  
Roland.-J. Auger (\*) - 1971-1973  
Gérard.-E. Provencher - 1973-1975  
Denis Racine - 1975-1977  
André Breton - 1977-1978  
Esther Taillon-Oss - 1978-1979  
Michel Fragasso - 1979-1980  
Jacques Fortin - 1980-1982

(\*) décédés

## COTISATIONS À LA SOCIÉTÉ

\* Membre individuel : 20,\$ (par an)  
\* Membre étudiant : 12,\$ (par an)  
\* Membre conjoint : 8,\$ (par an)  
\* Membre à vie : 200,\$

\* *L'Ancêtre* est expédié gratuitement aux catégories de membres indiquées d'un astérique.

## L'ANCÊTRE

*L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année

Abonnement - 20,00\$ par année  
Prix à l'unité - 2,00\$ (Frais de poste minimum de 0,50\$ en sus)

## COMITÉ DES PUBLICATIONS

Président - G.-Robert Tessier  
Secrétaire - Cora Houdet  
Membres - Henri.-P Tardif  
- René Bureau  
- Gaston Brosseau  
- Jacqueline  
- Faucher-Asselin  
Collaborateurs - Berthe Tessier  
- Raymond Gariépy  
- Yvon Globensky  
- Michel Langlois  
- Kathleen Mennie-  
de Varennes  
- André Breton

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

## DEPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316 - 0513

Courrier de deuxième classe  
Enregistrement n° 5716

## FRANÇOIS-ÉDOUARD GINGRAS (1806-1857) MAÎTRE - CARROSSIER

par René Bureau

Au cours d'une conversation avec Madame Berthe Bureau-Dufresne, de Trois-Rivières, j'ai appris qu'un dénommé Edouard Gingras, carrossier de Québec père de Sophie mariée à J.-Napoléon Bureau, avocat de Trois-Rivières, avait un jour construit une voiture qui attira l'attention de l'Empereur Napoléon III, lors de l'Exposition universelle de Paris, en 1855. Il ne m'en fallait pas plus pour me lancer sur la piste afin de vérifier la véracité de ce fait avec les résultats que voici :

Fils de Pierre Gingras, marchand-aubergiste-cabaretier et de Marguerite Gaboury, François-Edouard Gingras a été baptisé à Notre-Dame de Québec le 3 juin 1806. Il était le sixième d'une famille de onze enfants. Son frère, Léon, fut ordonné prêtre le 21 août 1831 et professa au Séminaire de Québec de 1831 à 1858.

Le 3 juillet 1827, Edouard Gingras se mariait dans la même paroisse avec Louise Contremine dit Jolicoeur, fille de Jacques, charretier, et de Magdeleine Petitclerc. Au moment de son mariage, Edouard exerçait le métier de charron et demeurait, semble-t-il, sur la rue d'Aiguillon, dans le faubourg St-Jean-Baptiste. De ce mariage devaient naître treize enfants, dont Sophie-Louise, le 29 juin 1835 et qui se maria à Notre-Dame de Québec le 12 septembre 1853, avec Joseph-Napoléon Bureau, fils de Jacques et de Françoise Devault.

Par définition, le nom charron désigne un ouvrier qui fait des charriots, des charrettes, des voitures et qui les répare. À Québec comme ailleurs, au temps où les voitures à traction animale constituaient le principal moyen de transport, la vie des charrons et carrossiers était très active et l'ouvrage ne manquait pas dans leurs ateliers. Anne Bernatchez (2) rapporte qu'en 1851, on comptait 1789 carrossiers et charrons dans le Haut-Canada et 584 dans le Bas-Canada.

Edouard Gingras, comme on le sait, était charron lorsqu'il se maria à l'âge de 21 ans. Il est désigné comme tel dans son acte de mariage. Dans certains actes notariés datés de 1833, il est qualifié de «maître-charron». Au cours des années, il développa une habileté remarquable qui contribua à le mettre en évidence auprès du public.

Dès 1830, il va demeurer au 36, rue Ste-Ursule dans une maison de pierre à trois étages dont il devient propriétaire en 1839. Il acquiert aussi, nous dit Anne Bernatchez (2) le 20, rue Ste-Ursule en 1850 et y installe ses équipements. Il a plusieurs employés à son service.

Conscient qu'il doit sans cesse améliorer la qualité des voitures et carrosses qu'il fabrique, il cherche constamment à développer sa technique. Le 16 septembre 1843, il obtient de la Législature du Canada, un brevet d'invention (No 66), sous le titre: Nouvelle méthode pour faire des ressorts pour les voitures. J'ai voulu, en 1982, obtenir copie de ce brevet, mais malheureusement, le Bureau des brevets du Canada, à Hull, ne possède plus les brevets anciens (nos 47 à 79 incl.) disparus vraisemblablement au cours de l'incendie du Parlement, à Montréal, incendie qui se déclara le 25 avril 1849, à la suite d'une émeute.

Au cours de sa carrière, Edouard Gingras a comparu très souvent devant divers notaires de Québec pour des raisons touchant sa vie personnelle ou son commerce. Cependant, il semble qu'il y ait eu autant d'actes notariés de préparés au sujet de son commerce après sa mort qu'avant, par sa veuve et ses descendants. Pour la période allant de 1833 à 1866, j'ai relevé cent-vingt-deux actes concernant Edouard Gingras et son commerce dans le minutier du notaire Joseph Petitclerc; deux dans celui du notaire Daniel McPherson; deux dans le minutier de Arthur-Archange Parent; neuf dans celui de Michel Tessier. Il en existe certainement d'autres que j'ignore dans divers autres minutiers. Voilà de quoi tenter qui voudrait faire une étude exhaustive sur ce carrossier de qualité du XIX<sup>e</sup> siècle.

Disons, en passant, que l'annuaire de Québec, de Hawkins, pour 1844-45, mentionne Edouard Gingras comme fabricant de voitures (coach maker) et indique qu'il demeurait au 36, rue Ste-Ursule. Il en est de même dans la plupart des annuaires parus au cours des années subséquentes et cela même après le décès d'Edouard Gingras, alors que le commerce se continue sous la raison sociale de L.J. Gingras & Cie (ci-devant Ed. Gingras), fabricants de voitures de Son Excellence le Gouverneur général. En 1864 et 1865, l'annonce est illustrée d'une voiture d'été.

En 1855, un événement majeur se produisit dans la vie d'Edouard Gingras. Le Canada, ayant décidé de participer à l'Exposition universelle de Paris, invita les intéressés à soumettre des oeuvres d'art et des produits de toutes sortes pour aider à préparer un éventail représentatif des richesses naturelles et culturelles de notre pays. C'est alors que Edouard Gingras se décida à exposer une voiture de luxe de sa fabrication. L'exposition remporta un grand succès et le Canada se signala parmi les principaux exposants du monde en remportant quelques médailles et distinctions.

Un rapport sur cette exposition, publié par J.C. Taché (22) signale qu'en traversant le Salon canadien, on peut voir «les deux belles voitures du Canada dont on a fait beaucoup d'éloges, et les deux pompes à incendie si remarquables à tous égards». On signale aussi que la voiture de M. Gingras vaut, au prix du marché, 3 500 francs.

Un certain M. Tresca, du Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, auteur d'un ouvrage sur l'exposition, après avoir engagé les visiteurs à se rendre tout exprès à l'annexe pour considérer les deux véhicules du Canada qu'il place parmi les premiers de l'exposition, fait les remarques critiques suivantes:

«Ces voitures sont d'une forme élégante et la ferrure a surtout été traitée avec beaucoup de soin; elles font honneur au goût des constructeurs. M. Clovis Leduc a cependant conservé à son *américaine* un genre de capote (soufflet) qui n'est plus en usage depuis longtemps et qui lui ôte beaucoup de sa grâce, et M. Edouard Gingras a monté la sienne sur un train et des roues trop peu élevées; ce qui nuit à l'harmonie qui doit toujours régner dans toutes les parties d'une voiture.

«Nos deux habiles carrossiers nous pardonneront de reproduire ces dernières remarques, car notre but n'est pas de flatter, mais bien d'instruire et d'encourager, et tout en profitant de ces critiques, bienveillantes d'ailleurs, nos industriels peuvent se consoler de ces petits défauts signalés en

songeant qu'il n'est pas d'homme ni de voitures sans défaut, pas même à l'exposition».

Pour sa part, le journal La Minerve, du 14 août 1855, cite des passages d'un rapport signé par J.C. Taché, dans lequel on fait voir l'enthousiasme des visiteurs de l'Exposition universelle de Paris pour les voitures d'été des canadiens, soit celles d'Edouard Gingras, de Québec, et de Clovis Leduc, de Montréal.

La production de belles voitures se continue à Québec dans les ateliers Gingras et certains enfants d'Edouard s'intéressent à son commerce.

En 1857, Edouard Gingras prend part à l'Exposition de Montréal et gagne le premier prix. Il meurt subitement en apprenant la nouvelle. Il était âgé de 51 ans et 3 mois.

Le Journal of Education for Lower Canada, I (1857); 138, rapporte ce qui suit à ce sujet:

«Mr Edouard Gingras, of Quebec, whose beautiful carriages were so much admired at the Montreal exposition, died the very day on which he was informed of his obtaining the first prize. He had obtained prizes at the London and Paris universal expositions and one of his carriages was bought by the Emperor (Napoléon III). His important coach-factory is still in operation and will, we hope, continue to reflect credit to Canadian industry».

Lorsque j'ai pris connaissance de ce supplément d'information, j'ai voulu vérifier le tout auprès de sources officielles. Je me suis tout d'abord adressé au directeur du Musée des voitures du Château de Versailles ainsi qu'au Conservateur en chef du Musée national du Château de Compiègne, susceptibles de me renseigner sur les carrosses royaux de la cour de France. Finalement, on m'a référé au Directeur général des Archives de France, à Paris. Voici ce que me répondait monsieur Jean Favier, le 29 septembre 1982:

«J'ai le regret de vous faire connaître que les recherches menées à votre intention par mes services dans les fichiers et inventaires des séries F.12 (Commerce et Industrie), F.70 (Ministère d'État, Second Empire) et 05 (Maison de l'Empereur, Second Empire) ainsi que 400P (Archives Napoléon) n'ont permis de retrouver aucun document concernant GINGRAS.

«Je vous signale d'ailleurs qu'il n'a été conservé que très peu de documents sur l'Exposition de 1855 et qu'il n'en existe pas d'inventaire détaillé. De plus les documents provenant du Service du Grand Ecuyer dans la série 05 ne renseignent que sur les achats de voitures réellement effectués pour le compte de l'Empereur et non pas pour les membres de sa famille.

«Dans le fonds Napoléon en 400AP126 un dossier sur l'Exposition universelle de 1855 et 400AP166 le récit du voyage du Prince Napoléon au Canada et son séjour à Québec sont muets sur ce personnage».

Que penser des résultats négatifs de cette enquête? Toutes les questions sont permises. Edouard Gingras a-t-il vraiment vendu sa voiture, fabriquée en 1855, à l'Empereur Napoléon III? Ce dernier l'aurait-il achetée sur sa fortune personnelle sans que la transaction ait été rapportée dans les documents officiels?

Anne Bernatchez, dans la courte biographie qu'elle a préparée sur Edouard Gingras rapporte que: «après l'exposition (de Paris, 1955), les voitures de Gingras et de Saurin, de Québec, sont expédiées au Palais de Sydenham, tandis que celle de Leduc (de Montréal) est vendue sur place. Aucune ne revient au Canada».

«Signalons que Sydenham est un quartier au sud-est de Londres où on a construit pour l'exposition de 1851 le Palais de Cristal, qui fut incendié en 1938».

Se pourrait-il que le carrosse de Gingras, lors de son expédition à Sydenham, ait été exposé en permanence dans le Palais de Cristal pour être ensuite détruit lors de l'incendie de 1938? Il y aurait peut-être lieu de chercher une réponse possible à cette énigme en lorgnant du côté des Archives d'Angleterre. Voilà encore de quoi tenter un chercheur Gingras ou autre, intéressé à la petite histoire de l'entreprise Edouard Gingras.

On sait que la France perdit la guerre contre les Prussiens en 1870 et que l'Empereur Napoléon III, l'Impératrice Eugénie et leur fils, le Prince impérial ont dû se réfugier en Angleterre où ils furent d'ailleurs tous inhumés dans l'Abbaye de St-Michel, à Farnborough, église construite en 1887 aux frais de l'Impératrice Eugénie (1826-1920). Rappelons que pour sa part, le Prince impérial, qui servait dans l'armée anglaise fut tué par les Zoulous, en Afrique du Sud, le 1er juin 1879. Son corps fut par la suite transporté en Angleterre et inhumé dans l'abbaye déjà citée.

Il est bon de noter ici que le Prince impérial Napoléon-Eugène-Louis-Joseph (1856-1879), fils unique de Napoléon III, a visité le Canada en 1861 et qu'il a été reçu à Québec.

Les journaux de l'époque rapportent cette visite. P.G. Roy en parle également dans ses Dates lévisiennes (20). C'est ainsi qu'on apprend que le visiteur royal est arrivé à Lévis le 13 septembre 1861, par le train du Grand-Tronc. On mit un bateau spécial à sa disposition et plusieurs centaines de personnes y prirent place pour accompagner le Prince jusqu'à Québec, pendant qu'un grand nombre de lévisiens étaient réunis sur les quais pour le voir et l'acclamer. Cette visite du Prince royal au Québec a duré du 13 au 16 septembre.

Après le décès d'Edouard Gingras, son fils Edouard, marié en 1856 à Eliza-Ann Hough, prend la relève dans la construction des carrosses. Il s'associe à son beau-père pour continuer à développer le commerce des voitures. Godefroy, un autre fils d'Edouard, s'intéresse également à la succession de son père. Il existe d'ailleurs plusieurs contrats notariés entre la veuve Edouard Gingras et ses fils Edouard et Godefroy avec qui elle s'associe en 1858. Les choses ne semblent pas toujours faciles entre les associés Gingras de sorte que cette association ne dure pas longtemps. Puis, le 19 décembre 1862, la veuve Gingras fait appel à son gendre, J.-Napoléon Bureau, avocat de Trois-Rivières. Par un contrat d'association (No 12603, Minutier de Jos Petitclerc) avec sa belle-mère, J.-Napoléon Bureau s'engage à *«dévouer tout son temps et son industrie pour le plus grand avantage de la dite société, et il est de plus tenu d'administrer les finances, veiller aux affaires intérieures de la dite société, surveiller et conduire les hommes de la boutique, les achats et ventes de voitures»*.

Tout ce travail convenu, il l'exécuta le mieux qu'il put tout en continuant à pratiquer sa profession d'avocat à Trois-Rivières. Mais par un autre contrat (No 12952) devant le même notaire, passé le 28 septembre 1863, les deux associés en vinrent à une entente amicale, à savoir que J.-Napoléon Bureau ne serait pas tenu de venir habiter la ville de Québec et qu'il continuerait quand même à administrer la société comme il l'a fait depuis sa formation, et qu'il pourrait éventuellement charger un employé de confiance de surveiller sur place en son nom les progrès de l'industrie familiale des Gingras. De temps en temps, J.-Napoléon Bureau vérifierait la bonne marche des affaires. En compensation de ce travail de régie et de surveillance, il est convenu qu'il recevra la somme de cent livres courant chaque année pendant toute la durée de la dite société, en plus d'une part dans les profits de cette association.

Divers contrats datés de 1865 et 1866 nous apprennent que la veuve Edouard Gingras transmet à J.-Napoléon Bureau, des sommes d'argent provenant de la location d'une bâtisse qu'elle possède à la haute-ville, à Messieurs Robert Hunter, George McLean Rose et François Lemieux, pour y tenir un commerce d'imprimerie; d'une autre somme d'argent provenant aussi de la location d'une maison et boutique situées rue Ste-Ursule ainsi que d'un hangar sur la rue St-Joachim, dans le faubourg St-Jean, à son fils Edouard Gingras et son associé Thomas le Noblet Duplessis, faisant affaires tous les deux sous la raison sociale de Ed. Gingras et Compagnie.

Tout semble bien aller dans la succession de feu Edouard Gingras. Anne Bernatchez (2) souligne que l'entreprise des Gingras «devient, en 1871, la plus grosse manufacture de voitures du comté de Québec. Elle produit cette année-là, quatre-cent-une voitures d'été ou d'hiver et emploie vingt-trois personnes».

Je suis bien conscient que cette étude sur Edouard Gingras, maître-carrossier est loin d'être complète. C'est pourquoi je réitère le vœu déjà exprimé au début de cet article, à l'effet qu'un membre de la famille Gingras devrait entreprendre un jour une recherche plus poussée sur le même sujet. Je serai toujours heureux de collaborer avec tout chercheur intéressé en mettant à sa disposition la documentation que je possède sur Edouard Gingras et sur sa succession.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Archives nationales du Québec  
Registres de N.-Dame de Québec  
Minutiers des notaires Joseph Petitclerc, Daniel McPherson,  
Art-Archange Parent et Michel Tessier.
2. Bernatchez, Anne. Edouard Gingras, maître-carrossier. Notes biographiques pour le Dictionnaire biographique du Canada. Les Presses de l'Université Laval.
3. Bernatchez, Anne. Lettre du 13 janvier 1981, de Jean Provencher à A. Bernatchez, re: décès de Ed. Gingras.
4. Cherrier, Directory of Quebec, 1864-65, 1865-66.
5. Delaney, F. Who's Buried Where? (1980)

6. Favier, Jean (Directeur général des Archives de France). Lettre du 29 septembre 1982 à René Bureau.
7. Gingras, Raymond. Communications personnelles.
8. Gingras, Raymond, 1959. Généalogie des familles Gingras (re: filiation de la famille d'Edouard Gingras et de Louise Contremine dit Jolicoeur).
9. Gingras, Raymond. Les cinq premières générations de l'ancêtre Charles Gingras.
10. Gingras, Frère Edmond. Dictionnaire généalogique des familles Gingras, vol. 2 et 3.
11. Hachette, Guide bleu: Ile de France. Environs de Paris (1963)  
Guide bleu: Grande Bretagne (1979).
12. Hawkins, Alfred. Quebec Directory and Stranger's guide to the city and environs for 1844-45, p. 152.
13. Journal of Education for Lower Canada, I (1857): 138
14. La Minerve (journal), 14 août 1855.
15. Lemoine, Pierre (Conservateur en Chef du Musée National du Château de Versailles). Lettre du 30 avril 1982 à René Bureau.
16. Moulin, Jean-Marie (Conservateur en Chef du Musée National du Château de Compiègne). Lettre du 5 juillet 1982 à René Bureau.
17. Montreal Gazette (The), Saturday morning, sept. 14, 1861, re: visite du Prince Napoléon au Canada.
18. McLaughlins: Quebec Directory, 1857.
19. Nos Racines, No 83, p. 1652.
20. Perron, Jean-Marie. Communications personnelles.
21. Pontbriand, Benoît. Mariages de N.-Dame de Québec, 1825-50 et 1850-1908.
22. Roy, P.-G. Dates lévisiennes, Vol. I (1848-1869), Lévis, 1932, p. 144.
23. Taché, J.-C. Rapport préliminaire du Comité exécutif de l'Exposition universelle devant avoir lieu à Paris en 1855. Québec, 10 avril 1855.
24. Taché, J.-C. Le Canada et l'Exposition universelle de 1855, Toronto, John Lowell, rue Yonge, 1856.

\* \* \* \* \*



\* Note par Jean Dumas

L'ANCÊTRE est heureux de présenter à ses lecteurs un chapitre d'un important ouvrage généalogique inédit et intitulé Vie de François Dumas au Canada et histoire d'un rameau de sa lignée (1), ouvrage que le regretté Silvio Dumas avait rédigé à l'intention de ses enfants et dans lequel on trouve non seulement la généalogie en ligne directe de l'auteur, mais aussi et surtout des biographies très poussées de chacun de ses ascendants Dumas. La première de ces biographies est celle de François Dumas, l'ancêtre de Silvio Dumas et de la très grande majorité des Dumas vivant en Amérique du nord. Sa publication comble un vide qui durait depuis trop longtemps dans notre documentation généalogique.

L'auteur des pages qui suivent est bien connu des amateurs d'histoire de la région de Québec. On doit en effet à Silvio Dumas nombre d'articles et de causeries sur des sujets historiques. Qu'il suffise de mentionner les cahiers numéro 10 «La chapelle Champlain et Notre-Dame de la Recouvrance» et numéro 24 «Les filles du roi en Nouvelle-France» publiés par la Société historique de Québec dont il fut le principal fondateur.

Huitième et avant-dernier enfant de Joseph Dumas et de Sophie (Aglæ) Charron, Silvio Dumas naquit à Trois-Pistoles où il fut baptisé le 21 mai 1896. Il épousa Anne-Marie Lavoie à Rimouski le 14 juillet 1924. Il passa la plus grande partie de sa vie à Québec à l'emploi de la Compagnie Légaré. Autodidacte, il consacrait ses loisirs à l'étude et acquit ainsi une solide culture. En 1963, il devenait secrétaire de la Commission des monuments historiques du Québec. Disparu depuis quelques années, il laisse le souvenir d'un chercheur discret et infatigable.

L'ANCÊTRE remercie Silvio Dumas, fils, qui a autorisé la publication de la biographie de François Dumas écrite par son père.

---

(1) Silvio Dumas, Vie de François Dumas au Canada et histoire d'un rameau de sa lignée. 261 pages dactylographiées. Québec, 1967.

---

François Dumas, l'ancêtre, est né vers 1640 au bourg de Nanteuil-en-Vallée, en Angoumois. Il était fils de François Dumas et d'Anne Rollin; le registre d'état civil qui contiendrait son acte de baptême a été perdu ou détruit, car selon le témoignage de l'abbé J.-B. Bourdier, curé de cette paroisse de France, il est introuvable dans les archives paroissiales. Les documents canadiens ne s'accordent pas sur l'âge de François Dumas: au recensement de 1666,

il est âgé de 24 ans, à celui de 1667 il en a 25 et celui de 1681 lui donne 45 ans. En tenant compte de ce dernier chiffre, l'ancêtre serait né en 1636. Dans son acte de sépulture, daté du 24 février 1714, il est «agé denviron soixante et quatorze ans», ce qui fixerait sa naissance en 1640.

Nous savons que les Français qui émigraient au Canada, après 1660, étaient obligés de faire un stage de trois ans dans la colonie, soit chez un habitant ou comme domestiques; à l'expiration de cet engagement, ils pouvaient retourner en France ou obtenir une concession de terre et s'y fixer. Au recensement de 1666, François Dumas est maçon à l'emploi de Claude Charron, bourgeois de Québec et possesseur d'un fief à l'île d'Orléans. Ce premier inventaire du capital humain en Nouvelle-France aurait été fait au printemps de 1666. Au recensement de l'automne 1667, plus complet et mieux fait que le précédent, François Dumas est inscrit comme habitant à l'île d'Orléans sur une terre où il y a «2 bestiaux, 10 arpens en valeur». Les données de ces deux documents permettent de conclure que l'engagement de trois ans de François Dumas, si engagement il y eut, aurait pris fin en 1666. L'ancêtre serait donc arrivé au Canada en 1663. Il est possible que François Dumas soit venu en Nouvelle-France avec son oncle Gabriel Dumas qui est âgé de 40 ans au recensement de 1666 et maçon engagé, comme son neveu, chez Claude Charron. Gabriel Dumas était veuf ou célibataire; lorsqu'il assista au mariage de son neveu, le 5 juillet 1667, à Québec, il était alors propriétaire d'une terre, à Saint-Jean de l'île d'Orléans, acquise de Martin Dalleray et séparée de celle de son neveu par une autre appartenant à Marc Girard. Il était donc dans le voisinage immédiat de son neveu, mais il vendit sa terre, en 1671, à Albert Abraham et alla s'établir à Beauport où il mourut vers 1692, sans laisser un seul descendant.

En 1667, François Dumas est donc propriétaire d'une terre de trois arpents de front située à un demi-mille à l'est de la rivière Maheu, dans l'île d'Orléans. Il n'aura son titre légal de propriété que le 20 février 1669 (minutier de Paul Vachon), par un acte de concession signé par Mgr de Laval, alors seigneur et propriétaire de l'île d'Orléans. Comment expliquer que François Dumas était, en 1667, établi sur une terre où il y avait déjà 10 arpents en valeur, ce qui paraît anormal puisqu'il ne l'occupait apparemment que depuis un an? Aurait-il commencé à la défricher dès son arrivée dans la colonie, en profitant des congés de son employeur, ou n'aurait-il été engagé qu'à temps partiel de 1663 à 1666? L'absence de document pouvant apporter quelque précision ne permet pas de faire la lumière sur ce point. Quoi qu'il en soit, l'ancêtre est en position, en 1667, de prendre femme et de fonder un foyer. Le 5 juillet de la même année, par devant le notaire Gilles Rageot, à Québec, il signe un contrat de mariage avec Marguerite Foy nouvellement venue de France dans le premier contingent des Filles du roi de la recrue de 1667. Le mariage a été célébré en juillet, mais, comme je l'explique ailleurs, l'acte de célébration n'a pas été conservé dans les registres d'état civil.

Marguerite Foy était fille de Pierre Foy et de Catherine Blanchard, du bourg d'Hermenault, en Poitou. Au recensement de 1667, elle est âgée de 20 ans; elle serait née en 1647, alors que le recensement de 1681 lui en donne 45, ce qui fixe sa naissance à 1636; son acte de sépulture, daté du 14 janvier 1718, mentionne qu'elle est «âgée denviron quatre vingt ans», donc née en 1638. Nous savons peu de choses sur cette lointaine aïeule, mais il est permis de supposer qu'elle fut une femme forte et courageuse qui seconda admirablement son mari.

Voilà donc François Dumas propriétaire d'une terre en 1667, marié et

ambitieux de se bâtir un avenir dans la nouvelle patrie où il a décidé de s'établir. Il n'est pas fortuné, loin de là, car nous apprenons par un acte du 9 août 1668 (minutier de Romain Becquet) qu'il loue de Claude Charron «une vache allaitée de cinq ans ou environ sous poil rouge blanc». Il se mit résolument à la besogne, et des documents démontrent que sa situation alla en progressant d'une façon assez rapide, grâce à son travail et à son esprit d'entreprise.

Je tiens à dire tout de suite que les documents que j'ai eus sous la main et que j'ai étudiés me justifient de dire que l'ancêtre était un homme remarquable: actif, laborieux, entreprenant, honnête, assez autoritaire mais très humain. Il était doué d'une santé robuste et d'une intelligence apparemment au-dessus de la moyenne.

Le défrichement de la terre de trois arpents de front et deux milles et demi de profondeur, concédée par Mgr de Laval, (voir celle désignée par le numéro 1 sur la planche 1), ne suffit pas à l'activité du jeune colon François Dumas. Le 23 janvier 1667, par un acte du notaire Gilles Rageot, il loue le fief Charron, situé à l'est de la rivière Maheu, contenant 10 arpents de front, sur lequel il y a une habitation; le bail est annulé le 26 octobre de la même année. François Dumas loue de nouveau ce fief, le 6 février 1671 (min. de Romain Becquet), pour une période de trois ans, sur lequel il a alors «terre labourable maison estable et grange avec des bestiaux». C'était tout un domaine que louait l'ancêtre et pour l'exploiter, il dut faire appel à des engagés. Le 13 août 1674 (min. de Pierre Duquet), il engagea Antoine Leblanc pour

*«couper serrer et engranger dans la grange dudit du Mas généralement tous les grains qui sont à reserve du bled d'Inde et se en sorte autant quil sera en luy que les dits grains ne se perdent par sa faute et negligence moyennant quoy led. du Mas a promis et s'est obligé de luy payer pour le travail sus mentionné la somme de vingt cinq livres tournois un pot d'eau de vie et cinqte. (cinquante) anguilles fumées aussy tost que les dits grains seront achevés et serrés».*

François Dumas est maçon en plus d'être habitant et il ne néglige pas de pratiquer son métier. Le 11 août 1675, (min. de Pierre Duquet), il signe, en société avec son oncle Gabriel, un marché avec Nicolas Rousselot pour faire la maçonnerie d'une maison à la haute-ville de Québec. Il construit en plus des cheminées aux maisons des colons de l'île d'Orléans, mais il entreprend peut-être plus qu'il ne peut exécuter. Aussi le 6 février 1680, Emery Blouin le traduit devant le juge du bailliage du comté de Saint-Laurent (île d'Orléans) et réclame des dommages, parce que le maçon Dumas n'a pas construit, comme il s'était engagé, une cheminée à la maison du demandeur en juillet de l'année précédente. François Dumas allégua qu'il n'avait pas été en mesure de tenir son engagement, et il remboursa les 25 livres qu'il avait reçues et paya les matériaux que Blouin avait perdus à la suite de la non-exécution des travaux. C'est le seul petit procès que l'ancêtre eut à subir dans sa vie.

En 1680, l'ancêtre est père de cinq enfants dont les aînés sont deux garçons qui peuvent lui apporter quelque aide. Il acheta alors de Claude Charron, le 3 mars 1680 (min. de Gilles Rageot), une terre de trois arpents de front, voisine de celle qu'il possédait déjà.

Cette acquisition d'une deuxième terre à défricher n'empêche pas

François Dumas de continuer à exercer son métier de maçon. Ainsi le 22 novembre 1682 (min. de Gilles Rageot), il signe un marché avec Denis Guyon, marchand, pour faire toute la maçonnerie d'une maison, de 23 pieds par 24, à la basse-ville de Québec. Trois ans plus tard, le 22 juillet 1685 (min. de Gilles Rageot), il en signera un autre avec le même sieur Guyon pour construire une autre maison à Québec. Il fit à cette fin, le même jour (min. de Rageot), un traité avec George Staims, tailleur de pierre, pour préparer la pierre nécessaire à cette maçonnerie. Enfin, le 25 août 1686 (min. de Rageot) il signa, de société avec Philippe Paquet, maçon de l'île d'Orléans, un marché avec le sieur Nicolas Dupont, membre du Conseil Souverain et seigneur de Neuville, pour faire toute la maçonnerie d'une maison de deux «logis» sur la rue Saint-Pierre, à Québec.

Ses derniers travaux de maçonnerie terminés, il louait le 29 octobre 1687 (min. de Rageot) le fief Charron pour une troisième fois; le nouveau bail était pour une durée d'un an, et, par un arrêté de compte du 4 juin 1691 par devant le notaire Rageot, il reconnut devoir au sieur François Charron, propriétaire du fief, la somme de 125 livres qu'il promit de payer en septembre de la même année.

Les aînés de l'ancêtre sont des adultes en 1689, et le père doit songer à leur établissement. Aussi le 9 mars 1689 (min. de Paul Vachon), il se fait concéder par Louis Rouer, procureur de François Berthelot, nouveau seigneur de l'île d'Orléans, une terre de trois arpents de front attenante, vers l'ouest, à celles qu'il possède déjà (celle marquée du chiffre 3 sur la planche 1). C'était la terre que son oncle Gabriel Dumas avait acquise de Martin Dalleray et qu'il avait vendue à Albert Abraham. Le seigneur avait dû reprendre cette terre à la suite du non-paiement de la rente ou pour d'autres raisons. François Dumas devient alors propriétaire de trois terres de 3 arpents de front chacune sur une profondeur de deux milles et demi; c'était presque un fief, mais le nouveau propriétaire s'était fait accorder cette concession pour la céder par un acte notarié dont la minute a été perdue, à son fils aîné qui allait bientôt contracter mariage.

Par devant le notaire Paul Vachon, François Dumas, fils, signe le 12 février 1689, un contrat de mariage avec Marie-Françoise Gervais. Il est stipulé dans l'acte que

*«de la part dud. futur espoux entrera en leur communauté une concession lui appartenant scise et scituée en la ditte paroisse de Saint Jean Baptiste consistant en trois arpens de terre de front bornée d'un costé à la terre de ses pere et mere».*

La célébration du mariage eut lieu le 18 avril 1689, à Saint-Laurent. De plus, par une quittance datée du 3 juin 1691, le fils François reconnaît avoir reçu de son père la somme de cent soixante-quinze livres inscrite dans son contrat de mariage.

Le 22 août 1694, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, le second fils de François Dumas, Charles, épousait Françoise Rondeau. Dans le contrat de mariage signé par les futurs époux le 22 juillet 1694 (min. de Jacob), on lit:

*«(...) ledit francois du Mats et Marguerite foy pere et mere dudit futur espoux ont aussy promis de bailler et donner*

*aux futurs espoux la somme de deux cent livres qu'ils promettent solidairement sans division leur payer la ditte somme lorsqu'ils partiront avec eux».*

Le fils Charles aurait donc résidé chez son père jusqu'en 1699, alors qu'il alla demeurer à Beaumont après son second mariage avec Marie Guignard. Il convola en troisième nocces avec Marthe Garant, le 18 juillet 1712, à Beaumont, et alla se fixer à Saint-Antoine-de-Tilly où il décédait le 10 avril 1734. Ses descendants s'établirent dans les régions de Nicolet et du Richelieu.

L'aînée des filles de François Dumas et de Marguerite Foy, Jeanne, épousa Louis Mercereau (Marceau) à Saint-Jean au cours du printemps de 1697. L'acte de célébration n'est pas dans les registres d'état civil. Par le contrat de mariage signé par les deux époux le 30 mars 1697 (min. d'Étienne Jacob), nous apprenons que François Dumas donna une dot de 250 livres à sa fille. Louis Marceau était marchand à Saint-François de l'île d'Orléans, et des documents prouvent que son beau-père l'aida financièrement dans son commerce en garantissant des emprunts ou des achats de marchandises.

Marie Dumas, une autre fille de François Dumas et de Marguerite Foy, épousa Pierre Audet dit Lapointe, le 3 février 1698, à Saint-Jean. Il est stipulé dans le contrat de mariage signé par les conjoints, le 22 janvier 1698 (min. de Nicolas Catrin, notaire au bailliage du comté de Saint-Laurent (île d'Orléans), que le père de la future épouse donna en dot à sa fille une terre de deux arpents de front, prise à même celle de trois arpents qui avait été concédée au donateur par Mgr de Laval, le 20 février 1669, sur laquelle il y avait une maison. (Les minutes du notaire Catrin n'ont pas été conservées, mais il y a une copie authentiquée du contrat cité ci-haut dans les registres des insinuations à la Prévôté de Québec, (cahier 2, page 42).)

La dernière fille de François Dumas et de Marguerite Foy, Catherine, allait bientôt suivre l'exemple de ses soeurs. Le 21 juillet 1698, à Saint-Jean, elle épousait Louis Cochon, fils de René Cochon juge au bailliage du comté de Saint-Laurent. Dans le contrat de mariage signé par les conjoints le 12 juillet 1698 (min. de Louis Chambalon), nous apprenons que le père du futur époux fit don à son fils d'une terre de trois arpents de front, située dans la paroisse de Saint-Jean, sur laquelle il y avait une maison, et que François Dumas donna à sa fille une dot de 250 livres.

En 1698, François Dumas est seul pour cultiver sa terre de quatre arpents de front, ses enfants étant tous assez bien établis; il est âgé d'une soixantaine d'années et les travaux de la ferme doivent déjà commencer à peser lourdement sur ses membres vieillissés. Aussi doit-il songer à s'associer un aide, et signe avec son gendre Louis Marceau et sa fille Jeanne, le 9 octobre 1699 (min. de Nicolas Catrin), une promesse de donation par laquelle il leur lèguera une terre de deux arpents de front, avec maison et dépendances, à condition qu'ils viennent résider avec lui et l'aident à cultiver sa terre. Il y a dans ce contrat une clause qui peut bien révéler un caractère autoritaire chez François Dumas:

*«(...) moyennant que led. leur gendre et sa femme leur fille promettent et s'obligent de faire valoir et cultiver les deux arpens dud. dumats et foy sa femme pendant leur vie pendant leq.<sup>l</sup> (lequel) temps lesd. Mercereau et sa femme seront*

*nourris entretenus eux et leurs enfants aux frais des biens de la Communauté d'entreux jusqu'au trepas desd. dumats et foy sa femme et sobligent lesd. Mercereau et sa femme leur obeir pendant leur vie en tout ce qui leur sera commandé par lesd. dumats et foy sa femme auxquels ils promettent obeissance et soumission.»*

Il est probable que cette promesse de donation ne fut pas exécutée, car Louis Marceau tient négoce en 1700 avec l'appui financier de son beau-père; les documents mentionnés ci-après le prouvent.

Le 5 novembre 1700 (min. de Louis Chambalon), Marceau consent une obligation de 159 livres, avec le cautionnement de François Dumas, au sieur Nicolas Volant, marchand de Québec, «pour fournitures et autres marchandises que ledit sieur Volant a vendues et livrées aud. Mercereau». Le beau-père Dumas dut payer la presque totalité de cette obligation, soit 135 livres, comme en fait foi une quittance du 26 janvier 1708, par devant le même notaire.

Par une autre obligation du 6 novembre 1700 (min. de Louis Chambalon), François Dumas garantit encore le paiement d'une somme de 600 livres due par Louis Marceau, son gendre, à damoiselle Françoise Zachée, veuve d'Antoine Gourdault de son vivant marchand et bourgeois de Québec, pour des marchandises livrées à Marceau. Françoise Zachée reconnut par une quittance datée du 22 novembre 1714 (min. de Louis Chambalon), avoir reçu paiement de la somme mentionnée ci-haut de feu François Dumas.

François Dumas cautionne de nouveau pour son gendre, le 7 avril 1704, par une obligation passée par devant le notaire Chambalon, au montant de 93 livres, 15 sols, à la succession de Nicolas Volant; une quittance de comptes lui est donnée le 26 janvier 1708. Ces trois quittances ayant été faites en faveur de François Dumas, il semble bien que celui-ci dût acquitter la quasi totalité des dettes de son gendre Marceau. A-t-il été remboursé ou était-il de société dans le commerce de son gendre? Il n'y a pas de documents qui jettent quelque lumière sur ce point. Ce qui est certain, c'est que la promesse de donation faite par François Dumas et sa femme à Louis Marceau, en date du 9 octobre 1699, fut annulée par ordonnance de l'Intendant le 15 avril 1709.

En 1707, François Dumas est un vieillard de 70 ans. Il est seul pour cultiver une terre de quatre arpents de front; son fils aîné demeure chez les parents de sa femme, à Saint-Laurent, et le second, Charles, est établi à Beaumont. L'ancêtre se rend compte qu'il doit mettre ordre à ses affaires. Aussi le 16 novembre 1707 (min. de Louis Chambalon), il vendit à son gendre, Pierre Audet, pour la somme de 400 livres, un arpent de terre de front attenant aux deux arpents donnés en dot à sa fille Jeanne par le contrat de mariage du 20 mars 1697. La première terre concédée à François Dumas par Mgr de Laval, sur laquelle il s'était primitivement établi, devint la propriété des Audet. Elle est désignée sous le numéro 284 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jean.

Par devant le notaire Pierre Rivet, le 9 novembre 1710, François Dumas et Marguerite Foy faisaient donation à leur fils aîné d'un arpent et demi de terre de front et du quart de l'autre arpent et demi qui restait, à prendre à même celle de trois arpents dont ils étaient encore propriétaires, plus la moitié et le quart de l'autre moitié qui restait de leurs biens mobiliers et bestiaux, à condition de payer à la veuve de monsieur de Lotbinière la somme de 375 livres:

Paroisse de  
Saint-Laurent

Paroisse de Saint-Jean

Paroisse de Saint-Laurent					Paroisse de Saint-Jean					
Dénombrement de 1725	Carte de Ca- talogne 1709	Carte de Vil- leneuve 1689	Recensement de 1681	Recensement de 1667	Concession à	3	2	1		
						Fief Charron	Fief Charron	Fief Charron		
						E. Audibert	F. Dumas	A. Abraham	Gab. Dumas	M. Dalleray
						G. Fortier	F. Dumas	F. Dumas	Marc. Girard	Marc. Girard
						Pierre Audet	F. Dumas	F. Dumas	F. Dumas	F. Dumas
						Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire

Riv. Maheu

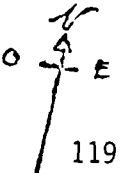
Fleuve Saint-Laurent

TERRES des Dumas à

l'île d'Orléans

Echelle: 1/8" à l'arpent

Planche 1



*«faisant partie de celle de 600 livres à elle due par lesd. donateurs par obligation à ce qu'ils ont déclaré, et en outre à la charge par lesd. donataires de loger nourrir et entretenir lesd. donateurs tant sains que malades jusqu'à leurs deceds».*

Ce qui restait des biens mobiliers et immobiliers de François Dumas et de son épouse restait à partager entre trois autres de leurs enfants. Lesquels? L'acte de partage et l'inventaire sont introuvables.

Cette terre, marquée du chiffre 2 sur la planche 1, est désignée sous le numéro 287 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jean; celle marquée du chiffre 3 sur la même planche est désignée sous le numéro 289 aux mêmes documents officiels de Saint-Jean.

À la fin de l'année 1710, François Dumas et Marguerite Foy quittaient leur terre de Saint-Jean, où ils avaient besogné si durement, pour aller demeurer chez leur fils aîné à Saint-Laurent. Il est permis de supposer que la vie des deux vieillards à la retraite fut paisible, car nous ne trouvons aucun document judiciaire qui prouverait le contraire. L'ancêtre était un homme accommodant mais prudent. Par un acte du 27 mai 1711 (min. de Louis Pichet), il corrige une clause de la donation faite à son fils en 1710. La minute de ce notaire ayant été détruite - une copie authentiquée est inscrite dans les registres des insinuations à la Prévôté de Québec - je crois opportun d'en reproduire la partie essentielle:

*«(...) furent presens en leurs personnes francois dumats et marguerite foy sa femme de luy autorisée pour leffet des presentes lesquels pour faciliter et sans vouloir gesner leur fils francois dumats habitant de la paroisse st Laurent aussy aux presentes avec marie gervais sa femme en la vente dune terre par eux donnée aud. francois dumats leur fils et a marie gervais sa femme nont point voulu sarrester a cette clause portée dans la donation quils luy ont faite par acte expédié pardevant Maitre rivet notaire royal en la ville de quebec qui contient quan cas que led. francois dumats fils decede aupara- vant lesd. donateurs que tous les biens portés dans lad. don- ation leurs reviennent sans que les heritiers collateraux puisse y rien pretendre a condition toutefois que tous les biens desd. donataires demeureront par privilege affectés obli- gés et hypotequés aud. donateurs pour les nourrir loger et entretenir tant sains que malades jusquau jour du deces du dernier mourant desd. donateurs.»*

Par cet acte, François Dumas voulait permettre à son fils de vendre les biens qu'il lui avait donnés, mais il tenait aussi à garantir les privilèges en sa fa- veur contenus dans l'acte de donation. Cela prouve que l'ancêtre avait le sens des affaires et le souci des choses bien faites.

François Dumas, le jeune habitant qui s'était établi en 1667, sans le sou, sur un lot de colonisation à Saint-Jean, pouvait, au soir de sa vie, se ren- dre le témoignage de ne pas avoir besogné inutilement. Son labeur et son courage lui avaient permis d'acquérir des biens et d'établir confortablement ses enfants.



Sa vie avait été bien remplie et il pouvait partir en paix. Il mourut d'une indigestion le 24 février 1714, à l'âge de 74 ans, et fut inhumé dans le cimetière de Saint-Laurent. Son épouse alla alors demeurer chez sa fille Catherine, mariée à Louis Cochon, où elle décédait le 14 janvier 1718, âgée de 80 ans. Elle repose dans le cimetière de Saint-Jean.

L'étude des documents qui ont permis d'écrire la biographie de l'ancêtre établit qu'il possédait les qualités d'un véritable chef de lignée. Plusieurs de ses descendants, même des lointains, portent en eux des traces de son hérité. Il demeure néanmoins la figure la plus attachante des chefs de chaque génération de notre famille et un modèle à imiter.

## GÉNÉALOGIE

Québec, 5 juillet 1667 (1)

### I. DUMAS, François

Né à Nanteuil-en-Vallée, en Angoumois, vers 1640, fils de François et d'Anne Rollin, il émigra en Nouvelle-France aux alentours de 1663 et s'établit sur une terre à Saint-Jean; sépulture à Saint-Laurent, le 24 février 1714.

### FOY, Marguerite

Fille de Pierre et de Catherine Blanchard, elle naquit vers 1638 et arriva en Nouvelle-France en juin 1667 dans le premier contingent des Filles du roi de la recrue de la même année. Elle venait du bourg d'Hermenault, en Poitou; sépulture à Saint-Jean, le 14 janvier 1718.

### François

Baptisé à Sainte-Famille, I.O. le 15 juillet 1669, il épousa:

1<sup>o</sup> Marie-Françoise Gervais, (Marin, Françoise Mauvoisin) à Saint-Laurent I.O., le 18 avril 1689 (date du contrat de mariage);

2<sup>o</sup> Jeanne Rouleau, (Gabriel, Jeanne Dufresne) veuve de Nicolas Bail-largeon, à Saint-Laurent I.O., le 6 avril 1717.

### Charles

Baptisé à Sainte-Famille le 9 mai 1671, il épousa:

1<sup>o</sup> Françoise Rondeau, (Thomas, Andrée Remondier) à Saint-Pierre I.O., le 22 août 1694 (date du contrat de mariage);

2<sup>o</sup> Marie Guignard, (Pierre, Jeanne Guilmet) à Saint-Michel, Belle-chasse, le 21 août 1702;

3<sup>o</sup> Marthe Garant, (Pierre, Renée Chamfrin) veuve de Charles Branchaud, à Beaumont, le 18 juillet 1712.

Marc-Antoine

Baptisé à Sainte-Famille I.O., le 29 juillet 1672; sépulture avant 1681.

Jeanne

Baptisée à Sainte-Famille I.O., le 3 septembre 1673, elle épousa Louis Marceau, (François, Marie-Louise Bolper) à Saint-Jean, le 30 mars 1697 (date du contrat de mariage).

Gabriel

Baptisé à Sainte-Famille I.O., le 23 septembre 1674; sépulture avant 1681.

Catherine

Baptisée à Sainte-Famille I.O., le 28 mai 1677, elle épousa Louis Cochon, (René, Anne Langlois) à Saint-Jean, le 21 juillet 1698.

Marie

Baptisée à Saint-Jean I.O., le 28 octobre 1680, elle épousa Pierre Audet (Nicolas, Madeleine Desprès) à Saint-Jean, le 3 février 1698.

- (1) C'est la date du contrat de mariage, car l'acte de célébration a été perdu. Ce cas n'est pas unique. Pour la période de 1663 à 1673, il manque une centaine d'actes de célébration de mariage dans les registres de Notre-Dame de Québec et dans ceux des missions. Pendant ces années où il arrivait de nombreux contingents de Filles du roi, on ne tardait pas à marier ces femmes qui venaient en Nouvelle-France pour y trouver des épouseurs. Plusieurs mariages étaient célébrés le même jour; les célébrants écrivaient sur des feuilles volantes les détails nécessaires à la rédaction des actes et négligeaient d'en inscrire quelques-uns dans les registres.

Dans son «Dictionnaire généalogique des familles canadiennes», (Tome I, p. 211) Tanguay confond notre ancêtre avec un autre François Dumas qui était fils de Charles Dumas et d'Anne Lemaire, de Saint-Sauveur de Paris. C'était un soldat de la garnison de Québec, qui épousa Marie Dumontmesny veuve de Noël Rose, le 25 novembre 1687 à Québec.

---

DONATION par François Dumas et sa femme  
à François Dumas, fils, et son épouse

*PARDEVANT le Notaire Royal en la Prevosté de Quebec y residant soussigné et temoins en fin nommé furent presents François Dumas habitant en L'Isle et Comté St Laurent parroisse St Jean, et Marguerite Foy sa femme qu'il autorise a l'effect des presentes estant de present en cette ville de Quebec Lesquels de leur bon gré et volonté, En consequence et pour les causes portées par ordonnance de Monseigneur Lyntendant en datte de ce jour qui demeure annexée a ces presentes pour y avoir recours, Ont reconnu et confessé avoir donné,*

ceddé, quitté, transporté et delaissé par donation entrevifs et irrévocable des maintenant a toujours et promettant garantir de tous troubles, dettes, hipotheques et autres empeschements generalement quelconques, a François Dumas leur fils habitant demeurant en lad. Isle parroisse St-Laurent et a Marie Gervais sa femme de luy autorisée a cet effet a ce present et acceptant pour eux leurs hoirs et ayant cause a l'avenir, C'est a scavoir un arpent et demy de terre de front et le quart dans un autre arpent et demy aussy de front a prendre dans une terre et habitation de trois arpents de large appartenant auxd. donateurs scise en lad. parroisse St Jean sur la proffondeur qui se trouve depuis le bord du fleuve St-Laurent jusqu'a la ligne qui traverse lad. Isle par le milieu de pointe en pointe, Le total de lad. habitation joignant d'un costé Pierre Audet dit Lapointe, et d'autre costé Estienne Audibert, comme aussy la moitié et le quart dans lautre moitié de leurs meubles, ustencils, bestiaux et autres effets mobiliers estant sur lad. habitation, ensemble lusufruit du restant desd. trois arpents de front sur lad. proffondeur jusqu'a leurs deceds, Pour dud. arpent et demy et le quart dans lautre arpent et demy, ensemble la moitié et du quart dans lautre moitié desd. meubles, ustencils, bestiaux et autres effets mibiliers jouir faire et disposer par lesd. donnataires leurs hoirs et ayant cause en toute propriété en vertu des presentes, Cette donation cession et transport ainsy faits aux charges et conditions cy apres scavoir de payer de ce jour a l'avenir les cens et rentes seigneurialles dont lesd. portions de terre cy devant données sont chargées envers le domaine dud. Comté St-Laurent en la Censive duquel est lad. terre, comme aussy les cans et rentes du surplus desd. trois arpents de front jusqu'aux deceds desd. donateurs, ensemble de payer a Madame la veuve de feu Monsieur de Lotbiniere la somme de trois cent soixante quinze Livres faisant partie de celle de six cent Livres a elle due par lesd. donateurs par obligation a ce qu'ils ont déclaré, Et en outre a la charge par lesd. donnataires de loger nourrir et entretenir lesd. donateurs tant sains que malades jusqu'a leurs deceds et apres leurs morts de les faire inhumer et prier Dieu pour le repos de leurs ames, Et aussy de laisser auxd. donateurs le bled qu'ils ont provenant de la recolte de la presente année pour en disposer ainsy qu'ils le jugeront a propos, Au moyen de quoi ils ceddent et transportent auxd. donnataires tous droits de propriété & ca, s'en demettants &ca, consentants &ca, Lesd. parties se remettant au surplus a ce qui est porté par lad. ordonnance de Monseigneur Lintendant Et pour faire insinuer ces presentes au Siège de la prévosté de cette ville d'huy en quatre mois, lesd. donateurs ont fait et constitué leur procureur le porteur auquel ils donnent pouvoir de ce faire et d'en requerir acte promettant &ca, Car ainsy a esté convenu sous l'obligation &ca, renonceant &ca, Fait et passé au dit Quebec Estude dud. notaire apres midy le neufe jour de novembre mil sept cent dix En presence des Sieurs Jean Coignet huissier et Claude Barollet clerc, temoins demeurants aud. Quebec qui ont avec led. Nore signés et lesd. donateurs et donnataires ont déclaré ne scavoir escrire ny signer de ce enquis après lecture faite suivant Lordonnance.

Coignet

Barollet

Rivet, Not.

EXTRAIT du registre des baptêmes, mariages et sépultures  
de la paroisse de SAINT-LAURENT I.O., pour l'année 1714.

*Le vingt et quatrieme de fevrier de l'an mil sept cents quatreze par moy  
soussigné ptre miss en cette paroisse a esté inhumé dans le cimetiére de  
cette paroisse François Dumat agé denviron soixante et quatreze ans dans  
l'union de la Ste Eglise Catholique Apostolique et Romaine dune indiges-  
tion après s'etre confessé et reçu l'absolution tesmoins*

*Le Riche, ptre*

---

EXTRAIT du registre des baptêmes, mariages et sépultures  
de la paroisse de SAINT-JEAN-BAPTISTE,\* pour l'année 1718.

*Le 14e de janvier 1718 Je soussigné curé de cette paroisse de St Jean Bapt.  
ay fait la sepulture dans le cimetiére de la dite paroisse du corps de  
Marguerige Foy, veuve de feu François Dumast décédé le 12e du mesme mois et  
agée d'environ quatre vingt ans munie de tous les sacrements, plusieurs ont  
assisté à ses obsèques entr'autres Joseph Royer, Charles Allaire le fils,  
Bernard Lestourneau, Innocent Odet, Simon Plante, Gervais Bodiesme qui seul  
a scue signer.*

*Nic. Boucher, ptre*

\* Saint-Jean I.O.

\* \* \* \* \*

---

L'envoi de L'ANCÊTRE sera suspendu à partir  
du numéro de janvier 1984 à ceux qui n'auront  
pas renouvelé leur cotisation 1984.

---

## NOTE SUR LA DATE D'ARRIVÉE DE FRANÇOIS DUMAS EN NOUVELLE-FRANCE

par Jean Dumas

François Dumas serait arrivé en Nouvelle-France en 1663. Ainsi conclut Silvio Dumas, l'auteur de la biographie publiée ailleurs dans ce numéro de L'AN-CÊTRE, en se basant sur les données des recensements de 1666 et de 1667. Nous croyons que cette date peut être remise en question et allons présenter des arguments en faveur d'une autre, plus tardive, soit juin 1664.

Retraçons d'aussi près que possible les activités de François Dumas pendant ses premières années en Nouvelle-France à la lumière des renseignements qu'on peut tirer des sources disponibles.

Le premier indice provient du recensement de 1666 (1). François et son oncle Gabriel, tous deux maçons, habitent alors Québec à titre d'engagés chez le marchand et notable Claude Charron. Le recensement de l'année suivante (2) ne les y trouve plus; François est maintenant à l'île d'Orléans et marié, tandis que Gabriel échappe à l'attention du recenseur. François Dumas a donc terminé son engagement entre le printemps de 1666 et l'automne de 1667. S'il est venu, selon l'usage, pour un emploi d'une durée de trois ans, il ne peut par conséquent être arrivé au Canada qu'en 1663 ou 1664. Le recensement de 1667 lui attribue par ailleurs une certaine prospérité, dix arpents en valeur et deux bestiaux, difficile à réaliser en à peine deux ou trois mois de travail. Silvio Dumas a déduit naturellement que pour en arriver là, son ancêtre François devait être installé à l'île d'Orléans depuis l'année précédente, c'est-à-dire depuis l'été 1666.

Revenons en arrière et essayons de préciser où, quand et comment François Dumas s'était établi à l'île d'Orléans. Rappelons d'abord que le marchand Charron, employeur des deux Dumas, y possédait une terre importante connue souvent sous le nom de fief Charron (3). D'une largeur de dix arpents, cette propriété était située à la limite ouest de la paroisse de Saint-Jean et se trouvait de ce fait bornée à l'ouest par la rivière Maheu. Il semble qu'à l'occasion de leur travail peut-être aussi de leurs loisirs, les deux Dumas soient devenus familiers avec la ferme de leur maître et ses environs au point de songer à s'établir éventuellement dans les parages une fois leur engagement terminé. En effet, dès décembre 1665, Gabriel Dumas, plus âgé que son neveu François et sans doute possesseur de quelques économies, achète de Marin Dallery la terre voisine immédiate, à l'est, de celle de Claude Charron (4). Un an plus tard, soit le 23 janvier 1667, François passe un bail devant le notaire Rageot et loue la terre du marchand Charron pour trois ans à compter du 25 avril 1667 (5). L'acte précise que le preneur habite Québec, il n'est pas encore déménagé à l'île d'Orléans ni capable de vivre, comme le pensait Silvio Dumas, sur la terre avoisinante qui lui sera concédée plus tard en 1669 (7). Il en a tout au plus commencé le défrichement à temps perdu mais ne peut encore s'y loger ni en tirer sa subsistance, c'est pourquoi il loue une ferme qui lui assure les deux. Citons textuellement un passage du bail, il dissipera nos derniers doutes:

*«... de plus led preneur a reconnu et confesse devoir au S<sup>r</sup> Charron la somme de cinquante livres pour deux mois de temps que led preneur estoit obligé de le servir & a quoy ils sont convenus par ensemble dont et duquel temps Icelluy bailleur a descharge led preneur au moyen des pnts...»*

On comprend maintenant la situation et les intentions de François Dumas. Il aurait dû normalement terminer son engagement le 25 juin 1667 à un moment où la saison avancée ne lui permettait plus de s'établir sur une terre et d'en tirer quoi que ce soit avant l'année suivante. Pour éviter cette éventualité, il loue une ferme déjà mise en valeur avec deux boeufs et une maison, ce qui lui assure gîte et subsistance, et surtout, il quitte son emploi deux mois plus tôt que prévu, à temps pour les travaux agricoles du printemps. Cet arrangement lui procure une sécurité et il fonde un foyer dès les premiers jours de juillet 1667 (8).

L'ancêtre Dumas avait cependant déjà les yeux sur une terre qui lui serait propre et dès juin 1667 il était réputé être l'occupant d'un lot qui lui sera concédé, comme on sait, en février 1669 (7). On tire ce renseignement de l'acte de concession à Marc Girard de la deuxième terre à l'est de celle de Claude Charron, elle est bornée d'un côté par celle de Gabriel Dumas et de l'autre par celle de François Dumas (9). Quant aux biens que le recensement de 1667 attribue à ce dernier, on ne peut en dire le propriétaire de façon certaine.

Les faits confirment que pendant l'été 1667 François Dumas non seulement cultivait la ferme louée de Claude Charron mais défrichait et mettait en valeur sa future terre. En effet, le 23 octobre 1667, en plein automne, il arrête son bail (6), démontrant ainsi qu'il n'a plus besoin du bien de son ancien maître. Ceci nous permet de conclure qu'il dispose désormais d'une terre capable de produire et sur laquelle il s'est construit une maison pendant l'été 1667. Tout cela en l'espace de quelques mois. L'ancêtre des Dumas, comme l'a écrit Silvio Dumas, était certes un homme remarquable, actif, laborieux et entreprenant!

Ainsi il semble que François Dumas est venu en Nouvelle-France en vertu d'un engagement, vraisemblablement de trois ans, qui aurait dû se terminer le 25 juin 1667 mais qui a pris fin deux mois plus tôt par suite de l'entente intervenue en moment du bail précité (5). On peut croire que débarqué à Québec aux alentours du 25 juin 1664 et originaire d'Angoumois, il était passager sur un navire en provenance de La Rochelle. Parmi les rares vaisseaux venus de France cette année-là, un seul, l'Ange blanc de Flessingue satisfait à cette condition. Il jeta l'ancre à Québec le 29 juin 1664 soit, à quelques jours près, au moment même où commença l'engagement de François Dumas (10). Il y a fort à parier que celui-ci était à bord avec son oncle Gabriel.

## REFERENCES

1. Recensement de 1666, dans B. Sulte, Histoire des canadiens-français, volume IV, page 53.
2. Recensement de 1667, dans B. Sulte, op. cit. page 73.
3. L. Roy et R. Gariépy, Les terres de l'île d'Orléans, Ed. Bergeron, page 272.
4. Vente de Marin Dallery à Gabriel Dumats, 21 décembre 1665, greffe Becquet, ANQ.
5. Bail à ferme et moitié de Claude Charron à François Dumats, 23 janvier 1667, greffe Rageot, ANQ.

6. Avenant en marge de l'acte précédent, 23 octobre 1667, greffe Rageot, ANQ.
7. Concession de Mgr de Laval à François Dumats, 26 février 1669, greffe Vachon, ANQ.
8. Contrat de mariage de François Dumats et Marguerite Roy, 2 juillet 1667, greffe Rageot, ANQ.
9. Concession de Mgr de Laval à Marc Girard, 2 juin 1667, copie par Vachon, ANQ.
10. M. Langlois, Liste des navires venus en Nouvelle-France de 1657 à 1665, dans l'ANCÊTRE, volume 3, numéro 1, septembre 1976.



Le village de Nanteuil-en-Vallée, département de la Charente, ancienne province de l'Angoumois, en France, a conservé son aspect d'autrefois. L'ancêtre François Dumas a été baptisé dans l'église aux environs de 1636. Lors d'un voyage en France, en 1959, le Père Gabriel-Marie Dumas visita Nanteuil-en-Vallée et y connut deux dames Dumas, Suzanne et Jeanne; elles sont maintenant les seules personnes du nom de Dumas qui résident dans ce village. (Pour accompagner le texte de Silvio Dumas).

## HISTORIQUE

Fondée le 24 février 1983 avec l'appui du Conservateur des Archives nationales du Québec et de représentants des Ministères des Affaires culturelles, du loisir de la chasse et de la pêche et du tourisme, ainsi que du Commissaire des fêtes de Québec 1534-1984, à la demande de représentants des associations des familles Asselin, Cloutier, Dion, Langlois et Lemieux, la Fédération des familles souches québécoises se veut une réponse précise et concrète à plusieurs vœux exprimés par les associations de familles.

Les buts qu'elle poursuit et les services qu'elle offre justifient à eux seuls la création de cette Fédération.

## BUTS

La Fédération est un organisme sans but lucratif qui vise à regrouper les associations de familles en vue d'agir de façon concertée tant dans l'organisation même des associations, que dans la poursuite de leurs activités.

Ses buts:

- Représenter les associations auprès des autorités gouvernementales et autres organismes oeuvrant dans des domaines connexes.
- Favoriser la concertation des associations.
- Mettre à la disposition de ces dernières un secrétariat permanent.
- Permettre aux associations qui le désirent d'informatiser leurs renseignements d'ordre généalogique.
- Fournir l'aide-conseil et l'information touchant les associations, l'obtention d'une charte, la préparation

de règlements, l'organisation de fêtes, de comités, de voyages et la rédaction d'un bulletin.

- Tenir des réunions, des colloques ou des séances d'information.
- Offrir aux associations qui le désirent un espace approprié pour la conservation de leurs archives.
- Aider les associations dans leur publicité et l'obtention de listes de leurs membres.

## SERVICES

La Fédération est avant tout un organisme de services qui se veut une réponse concrète aux problèmes auxquels font face toutes les associations de familles. Dans la mesure de ses moyens et de son personnel la Fédération met à la disposition des membres affiliés les services suivants:

Un secrétariat permanent  
Un casier postal  
Un local de réunion  
Un service d'information  
Des publications  
Un bulletin de liaison  
Des listes d'adresses  
Des espaces de rangement d'archives

La Fédération demeure de plus en contact avec les associations par une réunion générale annuelle ainsi que par son bulletin de liaison «La Souche» qui paraît trimestriellement.

## ADHÉSION

Les associations qui désirent adhérer à la Fédération doivent verser une cotisation annuelle de 50\$.  
L'adresse de la Fédération: C.P. 6700  
Sillery, Québec G1T 2W2 - Tél.: 653-2137



## LE GÉNÉALOGISTE

L e généalogiste, perle rare et précieuse, patient, chercheur, bien de sa race  
E t qui de ses lointains ancêtres, et de l'histoire d'un peuple, rêve de  
découvrir la trace  
Généalogie, science passionnante et captivante qui nous grise d'une douce  
mélodie  
E t dans la lueur du présent, saisir au loin l'écho du passé, nous laisser  
bercer par la voix des anciens  
N aître de nouveau dans la nuit des temps, retracer l'ardeur, la vigueur  
et la fierté de toutes ces vies  
E t dans son coeur, dans son âme, ressentir avec force l'illusion d'être  
entraînés dans un tourbillon sans fin  
A u fil des ans parcourir l'espace, revivre de nos aïeux l'aventure si  
trépidante, si attachante  
L ibres d'aller, venir, scruter même au-delà des siècles la trace de notre passé  
O ù que nous regardions, où que nous soyons, toujours plane L'OMBRE des  
grands esprits, présents, vivants  
G randes et belles familles de pionniers, générations au coeur d'or, NON!  
vous ne serez pas oubliées  
I l nous faut vous connaître, vous admirer, vous aimer, vivre de votre  
dignité, de votre profonde et grande foi  
S 'imprégner de votre valeur, de votre générosité et du culte sacré de nos  
traditions à maintenir  
T enter de mesurer toute la profondeur de vos misères, de votre travail,  
de vos sacrifices et de vos joies  
E t quand tout s'écroule, que le coeur et la raison s'égarent, il nous  
reste le passé pour bâtir l'avenir.

Julienne Aubé-de Varennes

---

# SERVICE d'ENTRAIDE

## QUESTIONS

De Gordon Morley (1171)

- Q. - 659 L'annexe B de l'article de J.-F. Tardif sur la famille Massé (L'ANCÊTRE, oct. 1983, p. 48) contient l'entrée suivante: 24 Marie 28-10-1865 Islet Fabien Bélanger. Sous le nom Bélanger, dans Généalogie des Familles originaires des Comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse, de Eloi-Gérard Talbot, on a les entrées suivantes:
- 1 Fabien (!) 28-10-1856 Islet Marie Massé 2
  - 2 Wilhelmine 05-02-1883 St-Eugène Napoléon Gagnon

Question: a) signification du point d'exclamation; b) relation entre les Fabien.

De André Dubois (1217)

- Q. - 660 Mariage (date, lieu, noms des parents) de René FILION et Amélie TREMBLAY. Leur fils Ernest épouse M.-Hermine (ou Elmina) GUÉRIN le 01-07-1873 à St-Joachim.
- Q. - 661 Mariage de Louis LANGLAIS et Obéline THIBAUT. Leur fils Jacques épouse Eugénie ROSSIGNOL le 10-11-1891 à St-Denis de Kamouraska.

De Bernard Gaouette (1421)

- Q. - 662 Je désire la liste des noms des personnes passagères des deux bateaux partis de Larochelle le 20 avril 1663, La Flute royale et L'Aigle d'Or. Il y avait à bord des deux vaisseaux trois cents personnes. Qui pourrait me procurer cette liste?

De Pierre Gadbois (1198)

- Q. - 663 Je recherche le mariage de Louis DAVIGNON et Henriette BRUGUIER. Louis DAVIGNON est étudiant en médecine à St-Joachim de Châteauguay au moment où lui et son épouse font leur testament devant Me Paul Bertrand, notaire à St-Mathias, le 10 février 1837. Henriette BRUGUIER est alors malade et il y a de fortes chances qu'elle soit décédée peu après puisque nous retrouvons Louis à St-Mathias après cette date et il semble seul. Louis est né à St-Mathias le 24 octobre 1811 du mariage de Joseph DAVIGNON dit Beauregard et Victoire VAUDANDAIGUE dit GADBOIS.
- Q. - 664 Mariage de Antoine RICARD et Marguerite GIRARD. Leur fille Marguerite épouse André MORIN, à St-Grégoire de Nicolet le 26 février 1816.

## RÉPONSES

De Laurette Pépin (1120) à Madeleine Fortin (1403)

- R. - 610 Élie BERARD (f. Élie & Marie GEOFFRION de Verchères)  
Léonie PÉPIN (Louis & Philomène DAGENAIS)  
M 9 mai 1893 à Longue-Pointe  
Léonie Pépin est née le 27 janvier 1872 à Longue-Pointe et fut baptisée le lendemain.



## LE COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par Jean-Eudes Michaud

La bibliothèque sera fermée pour la période des fêtes, soit du 20 décembre 1983 au 16 janvier 1984. Joyeuses Fêtes.



### DONS DE VOLUMES

- de l'auteur

BONNEAU, Louis-Philippe, Ils sont venus naguère... Les BONNEAU en Amérique du Nord, 1983, 307 p.

- de Robert Inkel

INKEL, Roland et Lucie, Les familles Henckel - Inkel 1378-1978, Six cents ans d'histoire, 1979, 173 p.

- de l'Association des familles Gosselin

SOUVENIR DU TRICENTENAIRE FAMILLES GOSSELIN 1652-1979, 1983, 80 p.

- de Lucien Laurin

En collaboration. La ville de Québec, Histoire municipale, IV de la Confédération à la charte de 1929, en coll. La Société historique de Québec 1983, 246 p. (Cahier d'histoire no 35).

- de l'auteur

FAUCHER-ASSELIN, Jacqueline, Les Asselin dans l'Estrie ou la mère aux cinq noms, 1983, 40 p. (Supplément no 1 au volume «Les Asselin»).

- de Jacqueline Faucher-Asselin

LE CANADA FRANÇAIS - 1888 vol. 1, nos 1 et 4; 1889 vol 2, nos 1 et 3; 1918 vol. 1, nos 1, 4, 5; 1919 vol. 2, nos 1, 2, 3; 1919 vol. 3, no 1.

FRÉGAULT, Guy, La Société Canadienne sous le Régime français, 1963, 16 p. (Brochure historique, no 3).

TRUDEL, Marcel, Le Régime Seigneurial, 1963, 20 p. (Brochure historique, no 6).

PAROISSE ST-CHARLES, 1883-1958. Montréal, 1958, 71 p.

PAROISSE SAINT-THOMAS-APÔTRE, 1950, Montréal, 68 p.

PAROISSE SAINT-THOMAS APÔTRE Dixième anniversaire, 1947-1957, Montréal 1957, 44 p.

SUR LES PAS DE CARTIER, Discours prononcé par les Jeune-Canada... 1934, 61 p. (Les Cahiers des Jeune-Canada II).

CANADA STEAMSHIP LINES, Catalogue of the Manoir Richelieu, Collection of North American Indians (1830-1840), 1932, 30 p.

CIMENT QUEBEC INC., En plein Essor. Québec, 1944, n.p.

ROBINSON, J. Lewis, Conquest of the Northwest Passage by R.C.M.P. Schooner St-Roch. 1945, 24 p.

75e anniversaire de la Fondation de l'Académie commerciale 1862-1937, 1937, 60 p.

Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne du Canada 1856; 1863.

- de Robert A. Rivers

Annuaire téléphonique 1. New-England telephone directory Woonsocket and Vicinity, 1969; 2) Manchester - Derry, 1979; 3) Baltimore Suburban West (Pages jaunes) 1970.

- de l'auteur

BUSSIÈRES, Jean-Paul, Jacques Bussière, Jalons pour une histoire de ses descendants. Charlesbourg, 1983, 221 p. + pochette sur l'Association des descendants des BUSSIÈRE et BUSSIÈRES d'Amérique.

- de l'auteur

REEVES, J. Charles Léo (Fr. Damien), Familles Rives en France, en Nouvelle-France, et le Québec. Les Familles REEVES après l'année 1800. N.D. 80 p.

- de l'auteur

LAFONTAINE-COSSETTE, Thérèse, En remontant la Rivière Lariou-Lafontaine, 1983, 129 p. (en vente 15\$ plus 10% frais de poste)(Quantité limitée) chez l'auteur) (membre 1283), 450 rang St-Joseph, St-Adelphe (Québec) GOX 2G0.

- de Guy Fortin

FILTEAU, Gérard, Histoire des Patriotes, 1980, 493 p.

- de l'auteur

TESSIER, G.-Robert, L'Ancêtre Mathurin TESSIER (1639-1703), 1983, 55 p. Editions du Bien-Public, Trois-Rivières, Les amis de l'histoire de La Pérade.

- de Denis Dódier

CHOUINARD, Ephrem, Petit histoire des grandes rois de Angleterre par oun coloiniste des plus véridiques (sic), 1910, 162 p.

TRACY, Frank Basil, The Tercentenary, History of Canada, 1908, vol. I et III.

GALERIE NATIONALE DU CANADA, Pages d'histoire du Canada, 1967, 315 p.

- de Jean-Eudes Michaud

LEBEL, Wilfrid, Les Lebel de Cacouna, Naissances, Mariages, Familles, Décès de 1813 à 1975, 1976, 44 p.

LEBEL, Wilfrid, Les Michaud de Cacouna, Naissances, Mariages, Familles, Décès, de 1813 à 1981, 1981, 49 p.

- de l'auteur

FORTIER, Alfred-E. Messner, a Family History, 1700-1979, s.d. v.p.

RÉPERTOIRE DES MARIAGES DE SAINT-LÉON, MANITOBA 1879-1982, la Société historique et généalogique de Saint-Léon Inc. s.d., 31 p.

RÉPERTOIRE DES MARIAGES DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE LOURDES, MANITOBA 1891-1981. La Société historique de Lourdes s.d., 54 p.

Ces 2 volumes vendus à 5\$ chacun + frais de poste à Alfred-E. Fortier, Saint-Léon, Manitoba, ROG 2E0.

- de l'auteur

SAUVAGEAU, Jean, Généalogie des Familles Aucoin de Cheticamp de 1785 à 1903, s.d. 82 p.

-- Les Aucoin d'Acadie après la déportation, 1983, 63 p. vol. 2.

▷ ACQUISITIONS

- COURCHESNE, Narcisse, Mariages Paroisse Sainte-Anne de Sudbury 1883-1983, 1983, 389 p. (Collection «Paroisse de l'Ontario Français»).

- TRUDEL, Marcel, Catalogue des immigrants 1632-1662, 1983, 569 p. (Cahiers du Québec - Collection histoire CQ 74).

- SAINTONGE, Jacques, Nos ancêtres - 6 - 1983, 170 p.

- LAFORTUNE, Marcel, Initiation à la paléographie franco-canadienne. Les Écritures des Notaires aux XVII et XVIIIe siècles. 1983, 69 p. (Collection Méthode 2).

▷ PUBLICATIONS DE NOS MEMBRES

- ST-VALÉRIEN DE RIMOUSKI 1885-1981 - au prix de 10\$.

- ST-JEAN DE BRÉBEUF, 1931-1980 et ST-HEDWIDGE, 1907-1980 au prix de 30\$.

- NOTRE-DAME DE ROBERVAL, 1860-1980 et VAL-JALBERT 1911-1929 au prix de 35\$ plus 10% frais postaux par Ghislaine Beaulieu, 701, rue Simard, Roberval G8H 1T4

- PONTBRIAND, Benoît, Mariages de St-Roch de Québec (1901-1981). Sillery, 1983, 364 p. no 103).

- ROY, Pierre-Georges, À travers l'histoire de Beaumont. Lévis, 1943, 304 p. REIMP. 1983.

- ST-PIERRE, Rosaire et GOULET, Napoléon, Mariages américains de personnes nées dans Bellechasse - 1845-1955. 1983, 269 p.
- RÉPERTOIRE DES MARIAGES DE ST-AUGUSTIN, AUGUSTA, Me (1888-1981). En vente au prix de 17\$ U.S. plus 10% frais de poste chez Youville LaBONTE, 4 Bradford Street, Lewiston, Maine 04240. U.S.A.
- SÉPULTURES DE MONT-CARMEL, CTÉ KAMOURASKA (1859-1983). En vente chez l'auteur au prix de 6\$ + 1\$ frais postaux. Tirage limité. Michel Dumais BR 234, Rg 5 Ouest, Mont-Carmel, Cté Kamouraska (Québec) GOL 1W0

## ◇ RECHERCHE

Il nous manque les Bulletins nos 8, 12, 13, 14, 16 de l'Association des Familles Gagné et Bellavance en Amérique. Pour les compléter soit par dons ou par prêt, pour nous permettre de les photocopier.

## ◇ EN VENTE PAR PHOTOCOPIE SUR DEMANDE

Nécrologe extérieur de St-François de Montmagny.  
 Annotations matrimoniales de Ste-Claire Dorchester.  
 Nécrologe de Ste-Claire Dorchester.  
 Mariages américains de 6 paroisses de Montmagny.  
 Nécrologe extérieur de St-Lazare.  
Berthier Supplément 1973-1982 - Mariages & Nécrologe.  
St-François Montmagny, Supplément 1874-1982 Mariages & Nécrologe.  
St-Paul-du-Rosaire-Ste-Euphémie, Supplément de Mariages 1973-1982.  
St-Pierre du Sud, Supplément Mariages & Nécrologe 1974-1982.  
 Annotations de St-François de Montmagny.  
 Supplément aux sépultures & Mariages de St-Henri de Lauzon, 1960-1982.  
Dans Rimouski  
 Annotations de Ste-Angèle de Mérici.  
 Annotations de Ste-Flavie.  
 Nécrologe de Val Brillant.  
 Nécrologe de Mont-Joli.  
 Nécrologe Capucins, Grosses Roches, Les Méchins.  
 Nécrologe de St-Octave de Métis.  
 Nécrologe de St-Cléophas, Lac des Aigles, Ste-Irène.  
 Nécrologe St-Jean Vianney, Ste-Marguerite-Marie, St-Tharsicius.

chez: NAPOLEON GOULET  
 St-Gervais, Rue principale  
 Cté Bellechasse - GOR 3C0



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION MENSUELLE DU 16 NOVEMBRE 1983

par Carole Vézina-Doré

Le temps maussade de ce 16 novembre n'a pas favorisé la participation nombreuse des membres de notre société à cette rencontre qu'on espérait pourtant depuis plusieurs semaines.

Si dehors le vent et la giboulée agitaient l'air du temps, à l'intérieur, l'ambiance chaleureuse et l'accueil fraternel que nous réservait la présidente de l'Institut Canadien de Québec, de même que le comité d'accueil de la Bibliothèque centrale de la Ville de Québec nous reconfortaient grandement.

Au groupe réuni à l'auditorium, Madame Rachel B. Mercure parla des origines et de l'évolution de l'Institut Canadien de Québec.

«L'Institut fut fondé en 1848 par un groupe d'hommes, désireux de continuer en terre d'Amérique la mission culturelle de la France qu'ils aimaient toujours.

L'année 1848 fut remarquablement chargée pour le Canada français. Les journaux, les revues, les annuaires contemporains y consignent en effet l'élection de Louis-Joseph Papineau comme député au siège de Saint-Maurice, la naissance d'Albani notre première et plus grande cantatrice canadienne-française, la parution du Journal de Québec et, signalée par la chronique humoristique, la fondation de l'Institut des Sourds et Muets à Montréal, en même temps que celle de l'Institut Canadien de Québec.

Dans le domaine économique nos hommes d'affaires s'affirment en créant des établissements de commerce qui ont grandi à côté de notre oeuvre intellectuelle. La maison J.B. Renaud débute dans le commerce de gros en 1848, de même que Zéphirin Paquet ouvre son premier magasin et que Pierre Garneau, plus tard maire de Québec, part en affaires sur la rue Saint-Jean avec L.E. Dorion. Tous ces citoyens entreprenants comptent parmi les premiers membres actifs de L'Institut Canadien.

Les registres qui permettront d'écrire l'histoire de l'Institut ont le mérite de la plus incontestable exactitude. Néanmoins on y cherchera en vain avant 1937 des rapports d'assemblées générales et d'élections annuelles.»\*

Les fondateurs songèrent à trois moyens pour répandre la culture française: 1. la mise sur pied d'une bibliothèque, 2. la présentation de conférences, 3. la création d'un musée. Cette dernière idée fut vite écartée. L'Institut présenta régulièrement des conférenciers jusqu'en 1965. À partir de 1938, on ajouta aux conférences des films documentaires et occasionnellement une représentation théâtrale donnée par des étudiants. Les représentations cinématographiques organisées avec le concours de l'O.N.F. et des ambassades étaient au nombre de une ou deux par année, sans qu'il y ait de continuité. On ajouta les concerts en 1965. En somme l'Institut, de 1937 à 1965, présentait sept manifestations par année, incluant les conférences, celles-ci demeurant l'activité majeure. Le 26 juillet 1965 prirent forme les Lundis de l'Institut; dès octobre

---

\* Les cent ans de L'Institut Canadien de Québec. 1948, par Alphonse Désilet, secrétaire-archiviste.

ce comité des conférences et des Lundis sous la présidence de monsieur Joseph Lavergne soumettait sa première programmation.

Mais les administrateurs de l'Institut ne négligent pas pour autant le développement de la bibliothèque. La première centrale, de même que la salle de concert (630 places) furent inaugurées grâce à un don remarquable que fit un québécois de langue anglaise, feu le sénateur Webster. En 1942, il offrit le temple Wesley à la Ville de Québec. M. Brassard architecte, membre de l'Exécutif de l'Institut Canadien, père de notre conférencière, fit bénévolement les plans de transformation nécessaires à la nouvelle vocation de l'église.

En 1968, monsieur Gustave Lachance président, insiste: «Il faut que Québec ait, possède et développe une bibliothèque municipale à la mesure de sa taille et de sa destinée».

En 1971, un comité formé de messieurs Jean Pelletier, Louis Fortin, Roland Nadeau et André Paradis rédige un mémoire qui finalement aboutit à l'ouverture de succursales, de même qu'à l'érection de cette nouvelle bibliothèque centrale inaugurée le 5 mai dernier.

Ce réseau de bibliothèques comprend 6 succursales, une phonothèque (5 000 disques) aménagée dans la belle maison Guillemain, rue St-Pierre à Place Royale. On y tient également des expositions d'oeuvres d'artistes locaux. Un biblibus transportant 5 000 volumes dessert les secteurs de la ville où il n'y a pas encore de succursale. L'ancienne bibliothèque centrale est maintenant la succursale du Vieux-Québec.

Toutes ces activités culturelles, à l'instar des bibliothèques publiques du Canada et des États-Unis sont gérées par un organisme sans but lucratif, l'Institut Canadien de Québec.

Le Conseil d'administration se compose de 15 personnes. Le maire de Québec en fait partie d'office. Dans son travail, le Conseil est aidé de comités bénévoles jouant un rôle consultatif. Pour la programmation des Lundis, deux comités formulent des suggestions, un pour la musique classique et l'autre d'actualité et de culture pour le reste de la programmation. Le comité de la bibliothèque est dirigé par monsieur Lucien Brochu.

Il y a également le comité des finances, le comité d'accueil, le comité des voyages culturels et celui de mise en candidature. Depuis peu, un groupe de bénévoles assurent la visite guidée de la nouvelle bibliothèque centrale. Mme Gisèle Tremblay en est responsable.

Il y a quelques années, le «Prix de l'Institut» fut institué pour reconnaître le mérite d'une personne ayant fait quelque chose de remarquable pour promouvoir la culture, en fonction des objectifs poursuivis par l'Institut Canadien de Québec, à savoir la diffusion des documents imprimés et la promotion de manifestations socio-culturelles avec une dominante pour la musique classique. Prix attribué en mars.

Terminant sa causerie sur l'Institut Canadien, madame Mercure nous présente alors monsieur Jean Payeur, qui lui nous entretient des aspects techniques de la nouvelle bibliothèque centrale. Monsieur Philippe Sauvageau bibliothécaire assume la fonction de directeur général.



Constitués en quatre groupes, avec intérêt nous partons à la découverte de ces spacieux locaux, à l'affût de toutes ces nouveautés. Notre belle visite se termine par la dégustation d'une coupe de vin qu'on nous offre. Ne tarissant pas d'éloges pour cette réalisation, nous quittons ces lieux emportant avec nous un petit goût de revenez-y...

\* \* \* \* \*



#### CHANGEMENTS D'ADRESSE AU 17 NOVEMBRE 1983

- 1304 - BÉRUBÉ, LAURENT, 43, de l'Auvergne, RIMOUSKI, (Québec) G5L 2L3  
0242 - GOSSELIN, DOMINIQUE, 125, rte Ste-Anne - R.R. 3, STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE,  
(Québec) GOR 1Z0  
0952 - LACOMBE, J.-GÉRARD, 178 ouest, Notre-Dame app. 309 - C.P. 75, RIMOUSKI  
(Québec) G5L 7B7  
1178 - CANTIN, OMER, 34, Couillard, QUÉBEC, (Québec) G1R 3T3  
1340 - CHOINIÈRE, JEAN, 2496, rue Des Mélèzes, FLEURIMONT, (Québec) J1G 4M9



#### DONS À LA SOCIÉTÉ

Anonyme	4,00\$
Agnew, Laurette	5,00
Brochu, D.-R.	22,00
Brosseau, Gaston	10,00
Doré, Carole	5,00
Dubuc, André	85,00
Houdet, Cora	10,00
Rivers, Robert-A.	20,00
Dansereau, France	5,00



#### L'ANCÊTRE DE NOVEMBRE 1983

Les lecteurs de L'ANCÊTRE n'ont pas été sans remarquer la qualité médiocre de l'impression du numéro de novembre. Des circonstances vraiment incontrôlables et indépendantes de notre volonté sont à l'origine de cette situation.

Nous nous en excusons.

Le Comité des publications

# — INVITATION —

ASSEMBLÉE MENSUELLE DU MERCREDI, 21 DÉCEMBRE 1983

CONFÉRENCIER: Monsieur Clément T.-Dussault  
Archiviste de Sillery

SUJET: Le recensement canadien de 1861, secteur  
Sillery. Population majoritairement anglo-  
saxonne à l'époque.

ENDROIT: Édifice G, 1035 De La Chevrotière, Québec

HEURE: 20h00

Ceux qui ne stationnent pas leur voiture dans le  
stationnement intérieur, rue Conroy, doivent entrer  
au numéro 1035, rue De La Chevrotière, la seule  
porte ouverte le soir.

## **bibliothèque**

Du 20 septembre au 24 juin, la bibliothèque de la  
Société est ouverte aux membres les lundis et mer-  
credis (sauf le 3<sup>e</sup> mercredi du mois, celui de la  
réunion mensuelle) de 19 h 00 à 22 h 00.  
Bienvenue à 1105 chemin Ste-Foy, Québec.